

AVIS TECHNIQUE M-025

Mur de soutènement

Blocs DURA-HOLD

Fournisseur : ARMTEC

Février 2010

Révisé mars 2012

« Retrait de la liste d'homologation »

1.0 IDENTIFICATION

1.1 Présentation

1.1.1 Renseignements commerciaux

Nom et adresse du fournisseur :

ARMTEC
800, boulevard Pierre-Tremblay
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J2X 4W8

Téléphone : 450 346-4481

877 527-6832

Télécopieur : 450 346-8716

1.1.2 Description du mur

Le mur-poids fait de blocs de béton DURA-HOLD est un ouvrage formé de blocs de béton préfabriqués.

Ce mur est classifié sous l'appellation générale « Murs-poids en blocs de béton imbriqués ».

1.2 Plans d'ensemble

Les plans types des murs-poids avec les blocs de béton DURA-HOLD sont présentés en annexe.

1.3 Caractéristiques techniques

1.3.1 Indications générales et description

La paroi est constituée de blocs de béton dont les dimensions sont : 305 mm de hauteur, 610 mm de largeur (épaisseur de la paroi) et 1,83 mètre de longueur nominale. Les blocs de béton sont munis d'une clé assurant l'alignement horizontal et la position relative des blocs superposés.

La hauteur maximale du mur est de 2 mètres.

1.3.2 Principaux matériaux

Paroi : béton
Membrane : géotextile
Armature des blocs : treillis d'acier

1.3.2.1 Béton des blocs

Le béton des blocs de la paroi doit être conforme à la norme 3101 du Ministère.

1.3.2.2 Armature des blocs

L'armature des blocs de béton est un treillis d'acier à mailles soudées 102 x 102-MW25.7/MW25.7, de nuance 450 MPa, conforme à la norme 5101 du Ministère.

1.3.2.3 Géotextile

Le géotextile utilisé doit être de type IV.

1.3.3 Mise en oeuvre

1.3.3.1 Fondation

La fiche du mur peut être réduite à 400 mm. Dans ce cas cependant, le sol de fondation à l'intérieur d'un demi-cercle ayant comme centre le point de rencontre du parement avec un palier horizontal de 1 m de largeur de remblai à l'avant du mur doit être constitué d'un matériau granulaire densifié à 95 % de la masse volumique maximale du Proctor modifié et être drainé. Le rayon minimal de ce cercle doit être de 1,8 m ou égal à la profondeur du gel lorsque celle-ci dépasse 1,8 m.

Un coussin de support d'une épaisseur minimale de 300 mm doit être mis en place à l'élévation indiquée aux plans avant de poser la première rangée de blocs. Le coussin de support doit être constitué d'un matériau granulaire de type MG 56.

2.0 ACCEPTATION

Les murs-poids Blocs DURA-HOLD ont franchi les trois étapes du processus d'acceptation des nouveaux produits :

- présentation du dossier;
- étude du dossier;
- essais.

Ce mur de soutènement est donc accepté.

L'acceptation demeure valide à moins d'une modification des exigences du Ministère ou de changements dans les caractéristiques techniques ayant servi à l'acceptation et dans la mesure où le comportement du mur est satisfaisant.

« Retrait de la liste d'homologation »

ANNEXE

Plans types du mur

« Retrait de la liste d'homologation »

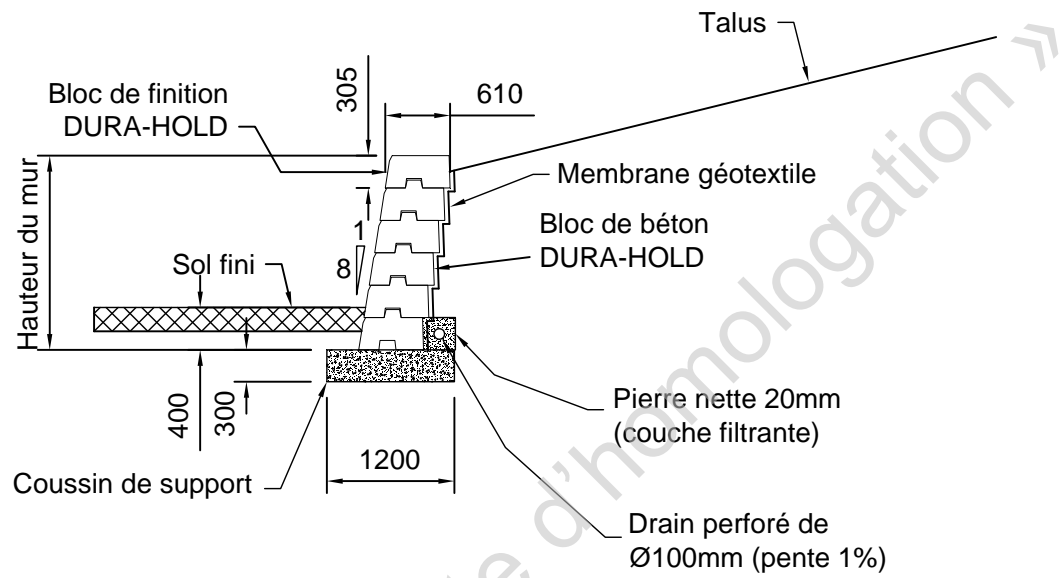


Figure 1 Section type

« Retrait de la liste d'homologation »

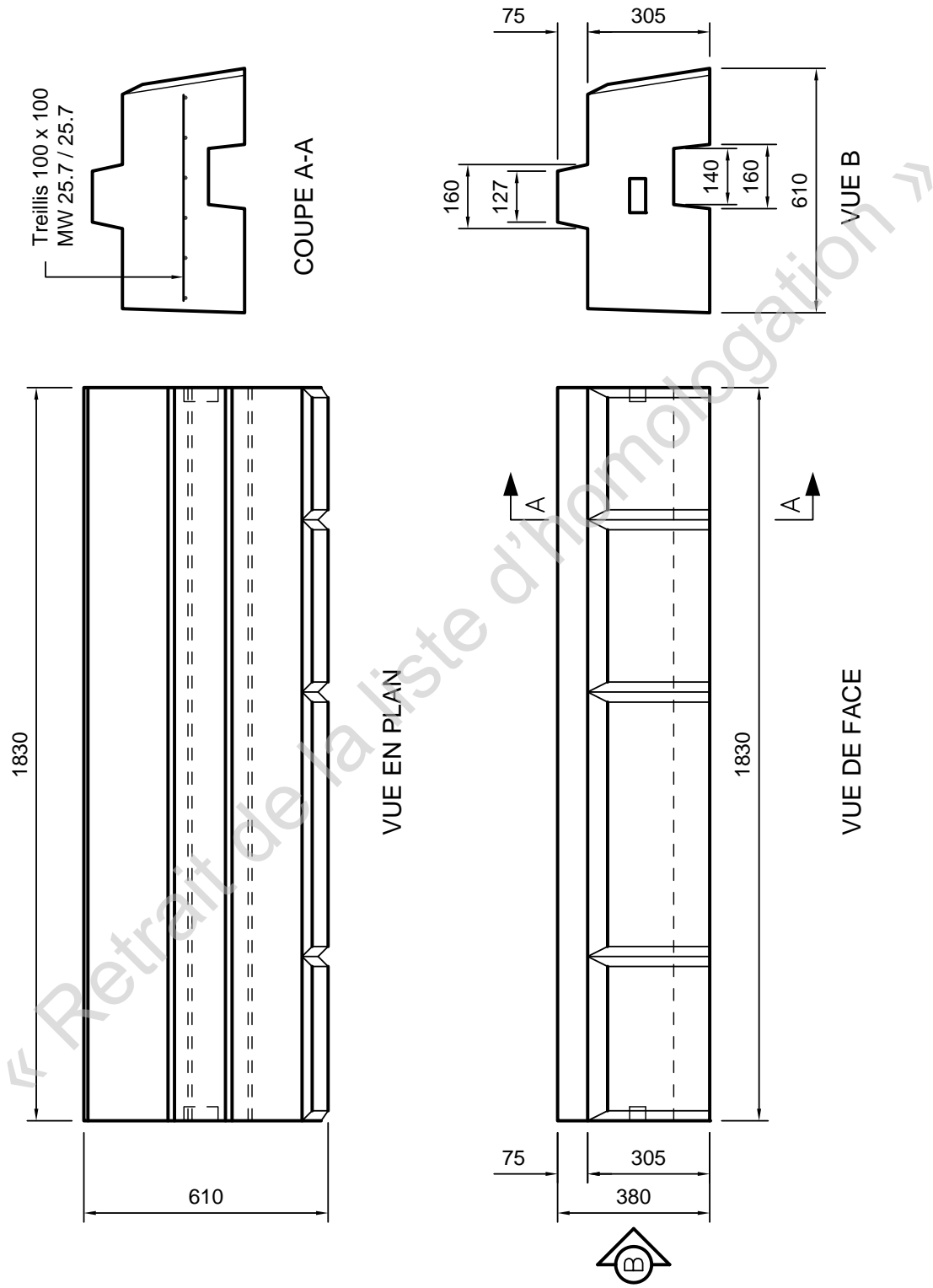


Figure 2 Bloc DURA HOLD Régulier

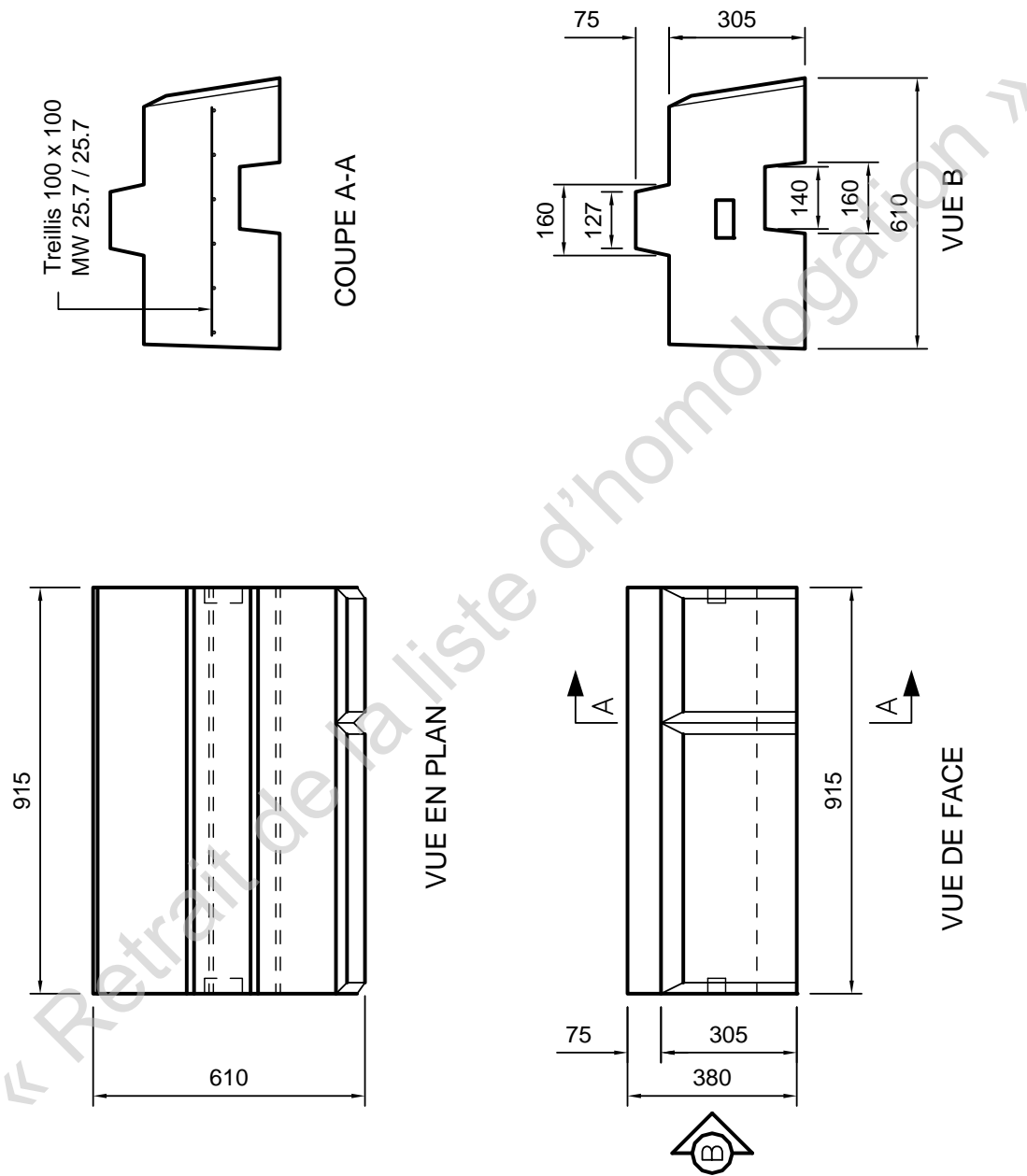


Figure 3 Bloc DURA HOLD Demi

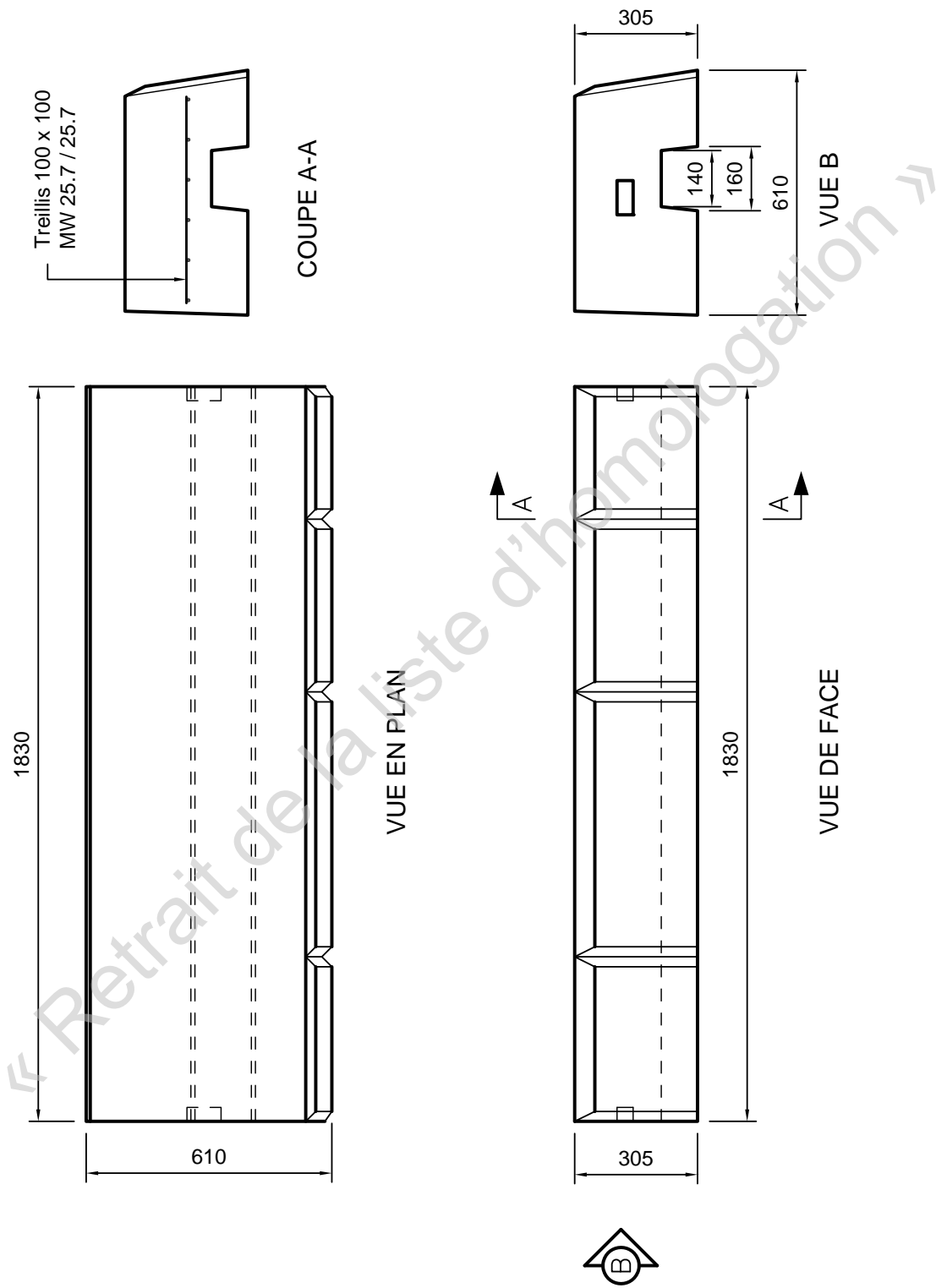


Figure 4 Bloc DURA HOLD Couronnement